

- BILAN ACTIF -

ATTA

du 01/07/2023 au 30/06/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 863	1 732	131	353
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	651 818	7 504	644 314	627 194
Créances rattachées à participations	47 350		47 350	
Autres titres immobilisés	330		330	330
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	701 362	9 236	692 126	627 878
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	122 891		122 891	117 193
Autres créances	9 698		9 698	48 290
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	37 110		37 110	
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	169 700		169 700	165 483
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	871 061	9 236	861 825	793 361
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

ATTA

du 01/07/2023 au 30/06/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 391714)	391 714	391 714
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 171	39 171
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	175 426	95 677
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	57 920	79 749
Situation Nette	664 232	606 311
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	664 232	606 311
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 503
Emprunts et dettes financières divers (3)	26 843	11 061
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 039	5 399
Dettes fiscales et sociales	56 476	64 852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 235	104 235
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	197 594	187 050
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	861 825	793 361
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
	197 594,00	187 050,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		1 503,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

Joseph VEVRELE

- COMPTE DE RESULTAT -

ATTA

du 01/07/2023 au 30/06/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	323 801		323 801	308 591
Chiffre d'affaires net	323 801		323 801	308 591
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			1 212	8
Total des produits d'exploitation I (1)			325 013	308 598
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			62 592	39 499
Impôts, taxes et versements assimilés			766	1 010
Salaires et traitements			120 819	113 247
Charges sociales			58 677	53 955
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...			222	222
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			89	
Total des charges d'exploitations II (2)			243 166	207 933
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			81 847	100 665
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				

- COMPTE DE RESULTAT -

ATTA

du 01/07/2023 au 30/06/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 504	
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	7 504	
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-7 504	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	74 343	100 665
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	211	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII	211	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-211	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	16 212	20 916
BENEFICE OU PERTE	57 920	79 749
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

Joseph VEVRE

ATTA
EURL au capital de 391 714 euros,
immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 839 582 129,
dont le siège social est situé : 9, AVENUE ARISTIDE BRIAND 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 23 OCTOBRE 2024

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 57 920,15 euros.

L'associé unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 39 000,00 euros, soit 0,09 euro pour chacune des 391714 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Pour le solde, soit 18 920,15 euros, l'associé unique décide de l'affecter au compte « Report à nouveau » qui présentera désormais un solde créditeur de 194 346,12 euros.

L'associé unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Joseph VIEVILLE	391714	39 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	391714	39 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 39 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé unique, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des

impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Le Gérant

Zone de signature

Joseph VIEVIE

Certifié conforme